



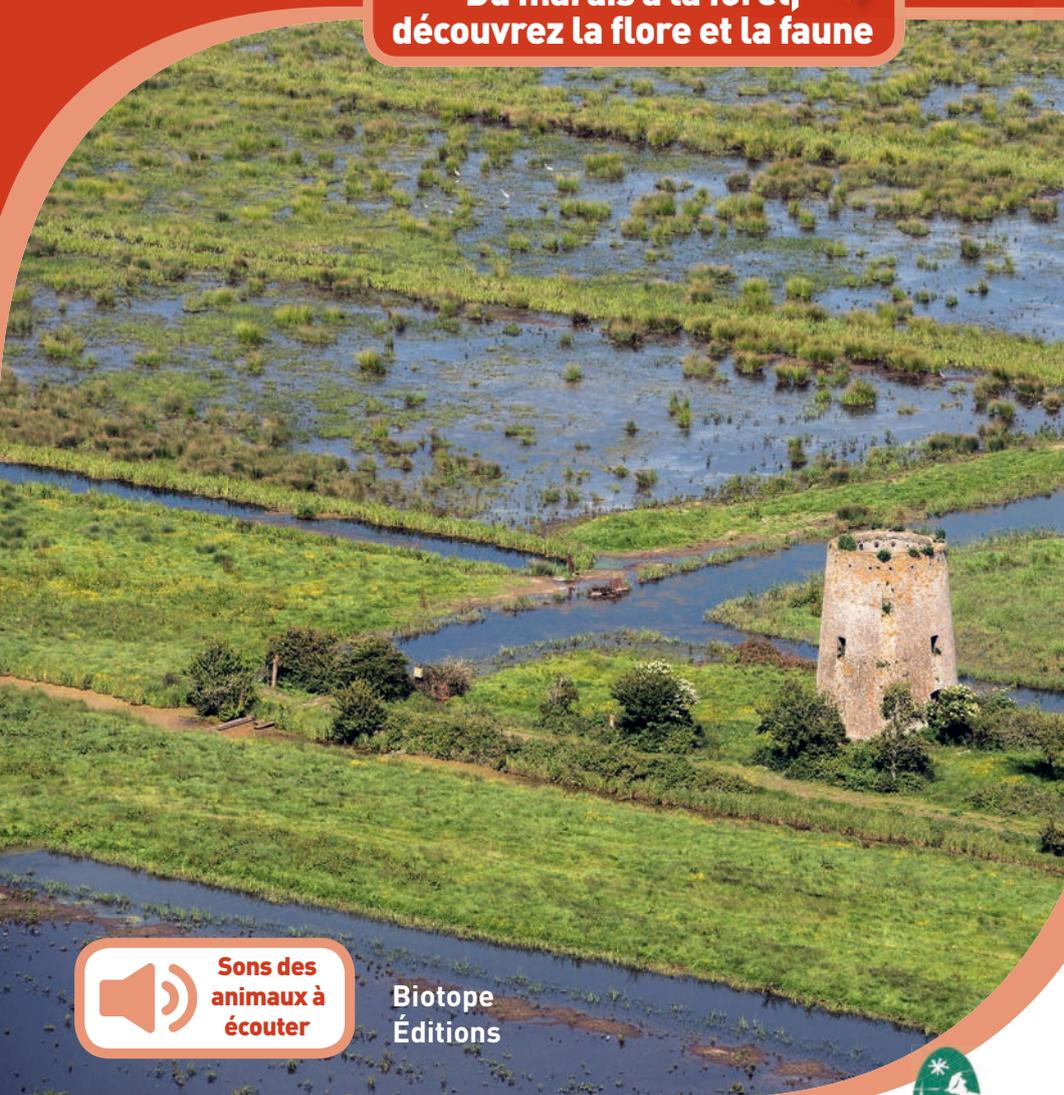
GUIDE NATURE

RANDONNÉE DANS LE MARAIS AUDOMAROIS

LE SENTIER DE LA CUVETTE



Du marais à la forêt,
découvrez la flore et la faune



Sons des
animaux à
écouter

Biotope
Éditions

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

Devant vous, la mer. Au loin, les falaises de l'Angleterre paraissent irréelles. L'air est vivifiant. Les lumières sont argentées. Vous êtes dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Derrière vous, le bocage. Les douces ondulations du Boulonnais et des vallées abritent de petits trésors à découvrir au détour des chemins. Ici un paysage séculaire, là un manoir en pierre...

Plus loin se cache un monde secret. Plus d'un est passé à côté sans même l'imaginer. Le marais audomarois est un lieu enchanteur où l'on ne vient pas par hasard, mais par passion.

La force de ces lieux provient de leurs habitants qui ont patiemment façonné le paysage. Aujourd'hui, ils ont créé un parc naturel régional pour montrer qu'on peut concilier le développement avec la protection du patrimoine.

Bienvenue dans le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

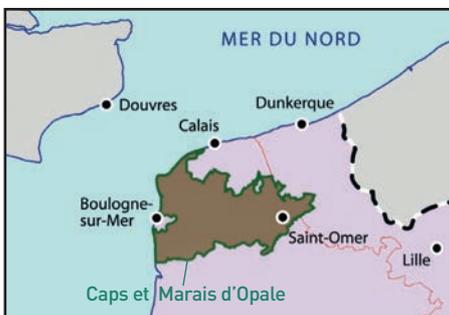
Le parc naturel régional naît d'un rêve. Celui d'une « autre vie » qui fait la part belle au respect de l'Homme et de la planète, qui n'oppose pas le développement et la protection du patrimoine, qui recherche l'équilibre entre l'économique, le social et l'environnemental...

Pour que ce rêve devienne une réalité, il faut une ambition. La charte du Parc, véritable projet du territoire pour les 12 ans à venir, est l'expression de cette ambition partagée par tous les acteurs du territoire.

Leur engagement dans la charte du Parc manifeste la volonté d'agir pour concrétiser ce rêve : une région, deux départements, 11 communautés de communes et d'agglomérations, 154 communes, 4 chambres consulaires... chacun a manifesté sa volonté de participer au projet.

La nouvelle charte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a été validée par décret du Premier ministre le 14 décembre 2013. Au travers de ses 18 orientations et 57 mesures, elle décrit le projet que tous les partenaires se sont engagés à mettre en œuvre dans les 12 prochaines années.

Le parc naturel régional est un laboratoire d'idées et d'actions au service des habitants. Il ne peut ni obliger ni interdire. Son action passe par la sensibilisation, la persuasion, la concertation avec un maximum de partenaires.



Parc naturel régional
des Caps et Marais d'Opale

Maisons du Parc :

- manoir du Huisbois, Le Wast
- maison du marais, Saint-Martin-au-Laërt
Adresse postale : BP 22, 62142 LE WAST
Tél. : 03 21 87 90 90

info@parc-opale.fr
www.parc-opale.fr
Facebook : Parc Opale
Twitter : Parcopale

Le parc en chiffres

- Superficie : 132 500 ha,
- population : 200 000 habitants,
- communes : 154 + 4 associées,
- intercommunalités :
9 + une agglomération-porte,
- 80% de la biodiversité régionale,
- un Grand Site de France,
- un marais classé Ramsar et désigné réserve de biosphère de l'Unesco.

Bocage dans le Boulonnais



Photo de couverture : Cécil Peteroff / PNRCMO ;
photo ci-contre : PNRCMO

Marais audomarois

le sentier de la Cuvette, du marais à la forêt

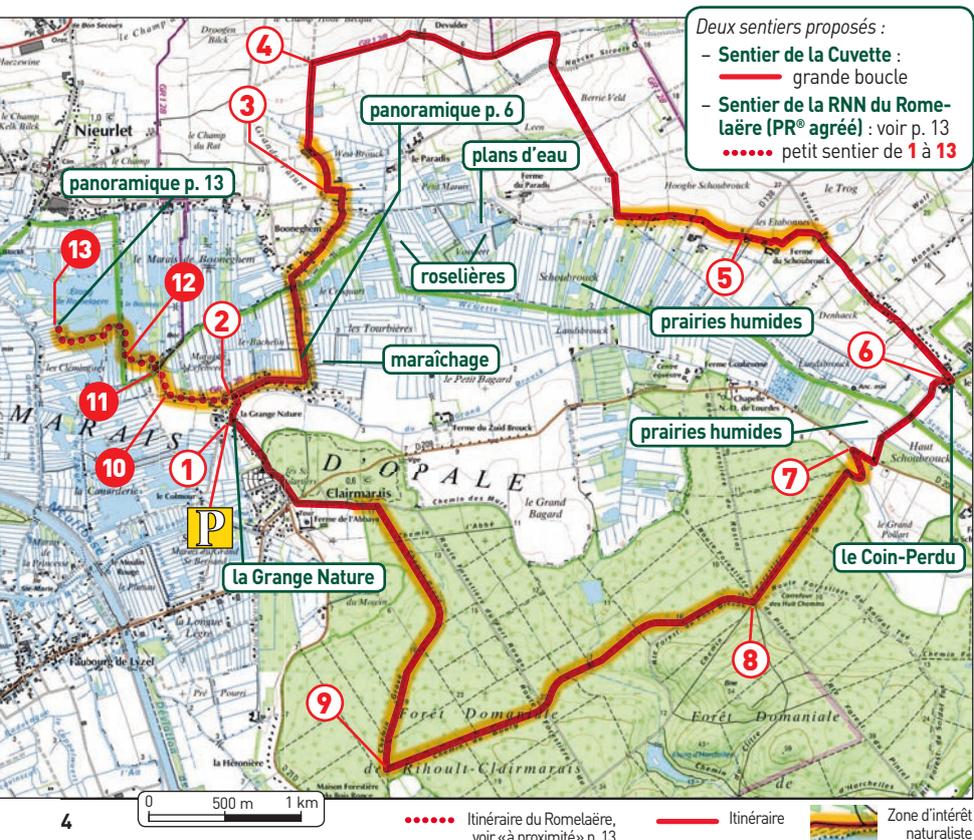
Quatre bonnes raisons pour y aller

- Site exceptionnel témoignant de la **volonté des collectivités locales**, regroupées dans le **Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale**, de le préserver ;
- **flore et faune** typiques et variées, dans des coins de nature **ouverts au public** ;
- **terre et eau mêlées** dans un paysage attachant, jeu des couleurs entre le ciel et l'eau ;
- le territoire résulte d'une longue histoire : celle de l'épanouissement d'une **société rurale originale** née de la conquête et de la **mise en valeur d'un milieu humide**.

Premier coup d'œil naturaliste

Cette randonnée permet de s'imprégner des différents paysages visibles sur les communes de Saint-Omer, Nieurlet, Clairmarais, Noordpeene et Arques. C'est d'abord l'ambiance toute particulière de la rive flamande du marais, sans doute due à son relatif isolement. Puis les pâtures humides qui constituent des espaces ouverts, rythmés par les fossés et les alignements de saules têtards. Enfin, la forêt contraste par un taillis parfois dense sous la futaie des chênes.

- Vous pourrez visiter la Réserve Naturelle Nationale des étangs du Romelaëre (voir rubrique « à proximité » p. 13) ainsi que la Grange Nature (1), bâtiment d'accueil et d'information d'EDEN 62*. Une exposition présente les beautés de la nature et la politique des ENS du département du Pas-de-Calais.
- Depuis la rivière de Booneghem (3), vous découvrirez en direction de Noordpeene la partie la plus basse du marais audomarois, majoritairement composée de pâtures humides souvent inondées l'hiver (5). Elles accueillent de nombreux oiseaux hivernants ou de passage lors des migrations : canards (Souchet, Sarcelle d'hiver, etc.) ou limicoles (Bécassine des marais, etc). Vous croiserez divers plans d'eau et des parcelles recouvertes de roselières. Au nord, le marais est bordé par la rive flamande. Quelques fermes se caractérisent par leur cour ouverte sur la rivière, rappelant l'importance qu'a eu la voie d'eau, autrefois seul moyen de communication. Les cultures maraîchères laissent la place à l'élevage. La pêche et la chasse y sont des activités traditionnelles.
- Avant de quitter la cuvette de Clairmarais, jetez un dernier coup d'œil sur votre droite, après avoir traversé le Coin perdu, sur ces prairies humides qui font la richesse de cet endroit (point 6 au point 7)



Pique-nique et détente sous le couvert des arbres (forêt de Rihoult-Clairmarais, en 8).

- Quel contraste dès l'entrée dans le sous-bois ! (7 et 8). Protégée par un ourlet de broussailles et d'arbustes, la forêt vit à un autre rythme. Elle était gérée traditionnellement en taillis sous futaie. Ce traitement vise à fournir du bois de chauffage par l'exploitation du taillis, tout en favorisant la production de bois d'œuvre par la futaie. Le taillis sous futaie abrite une vie animale très riche. Les exigences économiques actuelles font évoluer la forêt en futaie régulière. Plusieurs parcelles ont déjà été converties : vous les reconnaîtrez facilement tout au long du chemin qui vous ramènera au parking de la Grange Nature, notre point de départ.

Activités humaines : Maraîchage et élevage, pêche, chasse, tourisme et activités de loisirs, gestion de l'eau.

Protection : Natura 2000 : inclus dans la ZSC «Prairies, marais tourbeux, forêts et bois de la cuvette audomaroise et de ses versants» et la ZPS «Marais audomarois» • inclus dans les Espaces Naturels Sensibles des Départements du Nord et du Pas-de-Calais • inclus dans le site de la Réserve Naturelle Nationale • Site Ramsar depuis 2008 • RNR du Haut Schoubrouck, paysage emblématique du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

Objectifs de gestion : Canaliser la fréquentation humaine pour éviter le piétinement, limiter le dérangement, améliorer la biodiversité, maintenir les activités agricoles traditionnelles.

Vous : Tenez les chiens en laisse**, restez sur les sentiers, ne cueillez pas les fleurs et les roseaux. Feux, camping, baignade et accès des deux-roues sont interdits. Ne troublez pas l'activité des maraîchers et des agriculteurs, ne vous écartez pas des sentiers et respectez les récoltes. Ne laissez pas de déchets sur place.

L'itinéraire

1. Départ de la Grange Nature, où un parking est accessible gratuitement.
2. Après la Grange Nature, emprunter le sentier encadré de saules. Passer les deux passerelles en bois puis tourner à droite. Continuer tout droit. Tourner à gauche derrière la maison et continuer de nouveau tout droit jusqu'au carrefour du hameau de Booneghem.
3. Tourner à droite. Continuer pour rejoindre le West Brouck.
4. Prendre à droite à nouveau devant le champ Holle Becque.
5. Bifurquer à droite vers les Étabonnes et passer la ferme du Schoubrouck.
6. À l'intersection, tourner à droite et rejoindre le Coin-Perdu. Repartir en direction de Clairmarais sur 100 m (vers la droite). Franchir le ruisseau, puis emprunter la D209 à droite sur 150 m (prudence).
7. Après le pont, tourner à gauche et suivre le chemin forestier qui longe la lisière puis pénétrer dans la forêt. Suivre la route forestière du Rostat.
8. Au rond-point du Rostat, prendre la route à droite du panneau illustré du plan de la forêt, puis bifurquer à droite (bien suivre le balisage). Couper la route forestière du Fort-Rouge et continuer en face par le chemin du Bourg.
9. Prendre le layon sur la droite puis tourner à droite pour rejoindre le chemin Gravé. Au croisement en T, tourner à gauche et parvenir à un carrefour. Suivre la route à droite, traverser Clairmarais et retrouver la Grange Nature.

* EDEN 62 est le syndicat mixte qui gère les espaces naturels acquis par le Conservatoire du Littoral ou le département du Pas-de-Calais.
** Attention, même tenus en laisse les chiens sont interdits au sein de la Réserve Naturelle Nationale.

DIFFICULTÉ MOYENNE
4h30 - 17 km

SITUATION

- Saint-Omer, à 50 km de Boulogne-sur-Mer par la RN42.

PARKING

- La Grange Nature à Clairmarais, à 5 km au nord-est du centre-ville de Saint-Omer par la D209 et la route de Clairmarais. À Clairmarais, à l'église, prendre la rue du Romelaëre.

DÉNIVELLÉE

- Altitude mini : 0 m
- Altitude maxi : 22 m

BALISAGE

- Jaune (PR®).

DIFFICULTÉS

- Traversée de la D209 en 7 (prudence !).
- Bottes et vêtements de pluie (hors saison estivale).

À L'APPROCHE

- Pour mieux observer la faune sans la déranger, adoptez un comportement discret et attentif.

- Si vous faites enfileur une libellule que vous souhaitez observer ou photographier, il est probable qu'elle revienne rapidement se poser sur le même support (brindille par ex.) : postez-vous immobile à la bonne distance et attendez son retour quelques instants.

- En sous-bois, les papillons se concentrent sur les taches de lumière filtrant à travers le feuillage.

- Pour observer les tritons, essayez de scruter le fond des mares en début de printemps. Les larves de salamandre sont assez bien visibles avec leurs taches jaunes à la base des membres (voir p. 12).

Une construction humaine

Le marais est le résultat d'un équilibre fragile. La vie et le devenir de cet espace naturel restent, aujourd'hui comme hier, déterminés autant par les aménagements entrepris à l'amont ou à l'aval que par ses propres activités. Il est porteur de l'histoire de ses habitants et de leurs activités quotidiennes (exploitation de la tourbe, agriculture maraîchère, élevage, chasse, pêche).

L'eau libre, les étangs

Les plans d'eau accueillent l'hiver de très nombreux canards : le Colvert, le Siffleur, le Chipeau, le Souchet, la Sarcelle d'hiver, le Fuligule milouin, le Fuligule morillon... Quand les étangs sont gelés, ils se rassemblent en grands groupes autour des derniers trous dans la glace.

Rivières, fossés et berges

Nés de la main de l'Homme, leur entretien est nécessaire et des aménagements plus écologiques sont développés (fascinage en bois non traité ou encore un travail de la berge en pente douce).

Avec 170 km de rivières et plus de 500 km de fossés, le marais audomarois est un véritable labyrinthe. La multiplicité des berges permet à la flore et à la faune de trouver des conditions de vie favorables.

Les roselières

Sur certaines berges d'étangs et sur des parcelles très basses, prospèrent les roselières. On y observe les plantes «hélophytes» (qui poussent le pied dans l'eau), rassemblées sous le nom générique de «roseaux» : le Roseau à balai (ou Phragmite) à inflorescence plumeuse, les massettes (ou typhas) qui présentent un épi brun chocolat en forme de cigare. Sur ces berges fleurissent aussi l'Iris des marais, la Reine-des-prés, l'Épilobe hirsute, différents joncs, la Sagittaire ou le Jonc fleuri.



Massette à feuilles étroites

Le Peuplier

Souvent associé dans notre imaginaire aux milieux humides, le peuplier n'est pas adapté aux sols du marais, ses racines n'arrivent pas à s'y accrocher solidement. Ses plantations sont peu favorables à la biodiversité. Des actions de déboisements sont menées pour réouvrir les perspectives paysagères.

Les prairies humides pâturées

Les prairies constituent un milieu très riche sur un sol bien pourvu en alluvions, toujours frais à humide, souvent inondé l'hiver. Une grande variété de plantes des milieux ouverts y prospère : orchidées, Lychnis, renoncules, etc. Ces milieux sont en évolution, et l'on rencontre aussi bien le Roseau et l'Iris des marais — rappelant le stade antérieur de la végétation — que des buissons de saules ou de prunelliers qui envahissent les zones plus sèches.



Forêt domaniale de Rihout-Clairmarais

Elle forme l'une des limites extrêmes du paysage du marais. Elle est principalement composée de Chêne et de Charme, ainsi que d'espèces moins communes comme le Tilleul à petites feuilles.



Les moulins

Dans le marais, c'est le niveau d'eau qui règle la répartition et l'évolution des différents milieux. La mise en culture des terres a nécessité de s'affranchir des niveaux d'eau trop importants. Les moulins installés sur des digues permettaient de maintenir le niveau d'eau souhaité.

Le chou-fleur

Sur les basses terres, les sillons droits des parcelles maraîchères forment avec les bandes de terre cultivée (appelées «lègres») un dessin géométrique unique, bien visible sur le plan (page 4), et caractéristique de la présence humaine. Le chou-fleur a fait le renom du marais de Saint-Omer. Ce légume apprécie la fraîcheur du sol, l'omniprésence de l'eau et la qualité des sols. Sa croissance rapide permet de combiner deux récoltes successives de mai à octobre sur une même parcelle.

Rivière de Booneghem

Observer les espèces

dans leur milieu

Eau libre, étangs

FLORE

Deux plantes aquatiques (ou hydrophytes) : le cératophylle et le myriophylle. Le myriophylle est fixé au fond alors que le cératophylle n'est pas enraciné. Toutes deux se trouvent près des berges et dans les petits fossés. Elles abritent de nombreux petits animaux aquatiques.



A. Chapuis/Biotopie



MYRIOPHYLLE À ÉPIS : JAS (Halogaracée) Feuilles en lanières, verticillées et pennées (plus légères et « plumeuses » que celles des Cératophylles). Ne craint pas les eaux eutrophes ou polluées.

H. Lagrange/Biotopie

CÉRATOPHYLLE IMMERGÉ : JJAS (Cératophyllacée) Feuilles en lanières, verticillées et fourchues, un peu raides au toucher. Eaux dormantes ou à cours lent, près de la surface.

Plantes flottantes : le Nénuphar blanc et le Nénuphar jaune (Nymphéacées) sont des plantes flottantes, qui à partir d'une tige enfouie, se développent, amenant la feuille (large, épaisse, en forme de cœur) jusqu'à la surface. La fleur, formée sous l'eau, s'ouvre aussi à la surface. Leur nectar est très apprécié des bourdons, des abeilles et de certains coléoptères. L'Hydrocharis ou Grenouillette (Hydrocharitacée) ne se trouve que dans les petits fossés.



Karl Peterhoff

NÉNUPHAR BLANC



Karl Peterhoff

NÉNUPHAR JAUNE



V. Piné/Biotopie

LENTILLES D'EAU

AZOLLA FAUSSE FILICULE

Regroupement de plantes flottant librement, poussées par le vent : les lentilles d'eau (Aracées), sortes de petits disques verts munis d'une ou plusieurs racines, et l'Azolla fausse filicule (Azollacée), petite fougère aquatique.

Roselières FLORE



REINE-DES-PRÉS : JJAS (Rosacée) Cette plante des milieux humides est très appréciée pour ses propriétés anti-douleur : elle contient de l'acide salicylique, précurseur de l'aspirine.

Frédéric Legris



JONC FLEURI ou BUTOME EN OMBELLE : MAMJJS (Butomacée) Jusqu'à 1 m de haut. Sur les rives dans des eaux courantes peu profondes. Souvent utilisé comme plante ornementale avec les massettes. *Espèce protégée.*

Frédéric Legris

LIBELLULES



Th. Menuel/Biotopie

AESCHNE ISOCELÈ : JJ Remarquez le contraste particulier entre les yeux verts et le corps roux. Corps dépourvu de taches bleues, contrairement à la Grande Aeschna qui lui ressemble.



Th. Rousset/Biotopie



Th. Luzak/Biotopie

LIBELLULE FAUVE : MJJ Mâle très différent de la femelle. Taches noires sur les ailes (flèches) : à la base (♂ et ♀) et au bout des ailes (surtout les ♀).

SENTIER DE LA CUVETTE



PNRMO - Pierre LEVISSE

ÉPILOBE HIRSUTE ou ÉPILOBE À GRANDES FLEURS : JJAS (Onagracee)

Plante typique du bord des eaux et des fossés humides. Feuilles dentelées, poils sur les tiges, grandes fleurs roses.



M. Genz/Biotopie



M. Genz/Biotopie

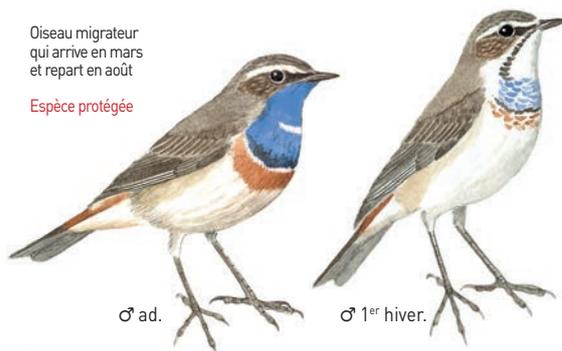
ORTHÉTRUM RÉTICULÉ : MJJA Le mâle ressemble à la L. fauve, mais yeux non gris bleu et extrémités des ailes non tachées de noir.

Roselières (suite) OISEAUX

Les roselières sont fréquentées par les oiseaux, comme le Busard des roseaux, le Héron cendré, le Bruant des roseaux, ainsi que par la somptueuse Gorgebleue à miroir.

Oiseau migrateur qui arrive en mars et repart en août

Espèce protégée



GORGBLEUE À MIROIR ●●● PC

• L : 14 cm. Dessus brun, ventre blanc. Sourcils blancs. Queue rousse barrée de sombre. Mâle : plastron bleu souvent ponctué d'une tache blanche, et souligné de noir et de roux orangé. Femelle, poitrine blanche avec bandes et moustaches noires, possibilité de bleu et de roux.

• Buissons, bosquets des zones humides, marais, etc.



MAMMIFÈRES



Cet animal originaire d'Amérique du Nord, très prolifique et nuisible, cause beaucoup de dégâts et mine les berges (galeries très visibles) et peut provoquer leur effondrement. Il faut limiter sa population par le piégeage.

RAT MUSQUÉ ●● C

• L : 24-40 cm. Rongeur aquatique. Pelage marron foncé. Moustaches sombres. Gorge, menton et joues clairs. Queue fine et légèrement aplatie latéralement (cylindrique chez le Ragondin, autre rongeur beaucoup plus gros).

• Fleuves, rivières, marais.



Prairies humides pâturées

FLORE



SAULES TÊTARDS* : Leur forme globuleuse, liée à la taille régulière des ramifications, est due à la cicatrisation. Le sommet du tronc se creuse et renferme un sol organique fertile qui s'enrichit de la décomposition du bois et des feuilles ainsi que des excréments d'insectes saproxylophages. Les graines disséminées par le vent ou les oiseaux y trouvent des conditions idéales pour germer. C'est pourquoi on observe souvent dans le cœur même d'un saule certaines herbes ou arbustes (orties, ronces, aubépine, groseille, sureau, etc.).



EUPATOIRE À FEUILLES DE CHANVRE : JA (Astéracée)
Feuilles rappelant celles du Chanvre, composées de 5 à 7 folioles.

10

● espèce introduite

* Ils portent ce nom par analogie avec les larves de grenouilles et de crapauds.



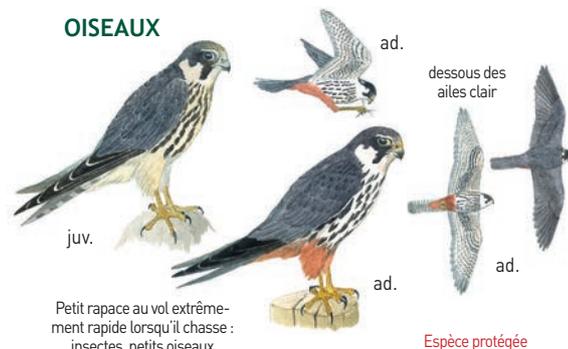
PIGAMON JAUNE : JJA (Ranunculacée)
Haute de 1 m, ses fleurs jaunâtres sont disposées en glomérules denses. Commune dans les prairies et le long des fossés et canaux. Espèce protégée.



ORCHIS NÉGLIGÉ : JJ (Orchidacée)
Qu'y a-t-il de négligé dans cette belle orchidée ? Son nom signifie qu'elle est longtemps restée ignorée, négligée, des orchidophiles. Remarquez les labelles piquetés de petits points pourpres. Typique des prairies humides. En France, limitée au tiers nord du territoire. Espèce protégée.

Période de pleine floraison (mois de l'année : ex. JJA)

OISEAUX



Petit rapace au vol extrêmement rapide lorsqu'il chasse : insectes, petits oiseaux

Espèce protégée

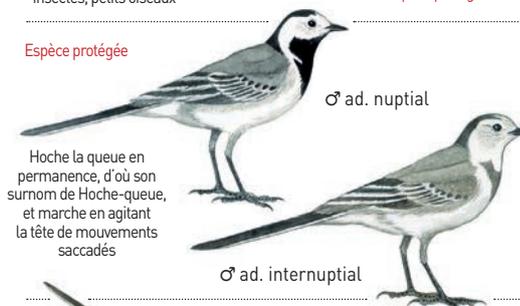
FAUCON HOBEREAU ●● C

• L : 32 cm. Ailes longues et pointues. Dessus entièrement gris-noir, dessous blanc strié de noir, avec culottes et sous-caudales orangées ou rouges. Moustache sombre, contrastant avec la gorge et les joues blanches.

• Bords des cours d'eau, lacs et étangs, avec boisements.



Espèce protégée



Hoche la queue en permanence, d'où son surnom de Hoche-queue, et marche en agitant la tête de mouvements saccadés

BERGERONNETTE GRISE ●● C

• L : 18 cm. Longue queue. Dessus gris, ailes et tête noires et blanches. Gorge et poitrine noires. Ventre blanc. Transition des gris et tête noire moins marquée chez la femelle.

• Milieux divers, friches, bords de routes, parcs. Aussi en ville.



Ne pas confondre avec la B. printanière, dont la queue est moins longue

Espèce protégée

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX ●● C

• L : 19 cm. Tête et dos gris uni, ailes sombres à noires avec taches blanches. Queue très longue. Dessous : jaune avec la gorge noire chez le mâle ; jaune grisâtre chez la femelle ; blanchâtre chez le jeune. Sourcils et moustaches blancs.

• Rivières et torrents.



Forêt de Clairmarais

CHAMPIGNONS

Aujourd'hui, les spécialistes classent les champignons dans un règne à part, celui des *Fungi*, distinct du Règne végétal et du Règne animal. Repérez-les en forêt.



TRAMÈTE BRÛLÉE



TRAMÈTE ROUGISSANTE



VESSE DE LOUP



HYPHOLOME EN TOUFFES



PHOLIOTE CHANGEANTE

COPRIN CHEVELU

Présence des oiseaux : ● toute l'année ; ● hiver ; ● printemps et été (nidification) ; ● printemps et automne (migration).
C : commun sur le site ; PC : peu commun sur le site ; R : rare sur le site.

11

Spécial amphibiens !

Il existe deux grands types d'amphibiens :
les Urodèles et les Anoures :

- les **Urodèles** (salamandres, tritons, etc.) possèdent 4 pattes et une queue (ce qui leur donne un aspect de lézard), et ce durant toute leur vie. Les larves se différencient toutefois des adultes à leurs branchies externes déployées derrière la tête ;
- chez les **Anoures** (crapauds, alytes, grenouilles, etc.), les larves, ou têtards, sont très différentes des adultes. Elles disposent d'une queue natatoire mais sont dépourvues de pattes. Lors de la métamorphose, 4 pattes apparaissent, la queue s'efface et les branchies sont remplacées par des poumons. Soit tout l'équipement nécessaire à une vie terrestre, avant que l'eau de la mare temporaire ne s'évapore avec les premières chaleurs !

En fin d'hiver et au printemps, lorsque le temps est humide et pas trop froid, les amphibiens se rassemblent dans les mares et les fossés pour se reproduire.

Les Urodèles sont muets, au contraire des Anoures qui font entendre leurs chants nuptiaux dès la tombée de la nuit : apprenez à les connaître avec les QR codes !

Si les grenouilles vertes s'adaptent aux grands plans d'eau, la plupart des amphibiens recherchent les mares forestières peu profondes (entre les points 7 et 1), les petits fossés et les bordures de prairies humides.

la salamandre est le plus forestier de tous les amphibiens



ad.

SALAMANDRE TACHETÉE C

- L : 17-22 cm. Coloration brillante noire tachée ou lignée de jaune, caractéristique. Larve munie d'une petite tache claire à la base de chaque membre.
- Largement répandue dans les forêts de feuillus et dans le bocage. Larves dans les ruisseaux, fontaines, sources.

Taches claires (flèches), visibles à travers l'eau, à la base des membres (absentes chez les larves de tritons).



larve

Espèce protégée



♂ ad. nuptial



♀ adulte phase aquatique

larve

phase terrestre

Espèce protégée et rare sur le site

TRITON CRÊTÉ R

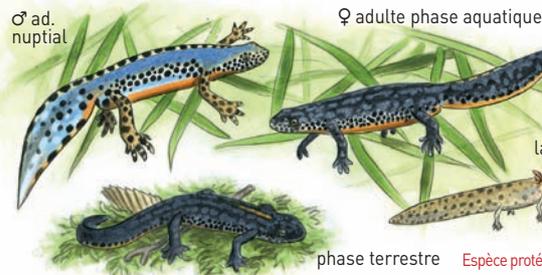
- L : 16-18 cm. Dos brun-noir, ventre jaune d'or à orange. Ponctué de gros ronds noirs. Granulation blanchâtre sur les flancs. Mâle nuptial : haute crête dorsale dentelée.
- Points d'eau stagnante souvent étendus, entourés de boisements, fourrés, haies. Jusqu'à 1150 m.

TRITON ALPESTRÉ PC

- L : 10-12 cm. Ventre et gorge orange sans taches. Face supérieure du mâle nuptial bleutée avec crête dorsale claire barrée de noir, basse, à bord droit ; femelle marbrée de verdâtre.
- Ubiquiste. Plans d'eau sans poissons, entourés de boisements, ou, en altitude, d'éboulis et de prairies.

TRITON PONCTUÉ PC

- L : 8-11 cm. Petite taille. Gorge et ventre ponctués de noir. Mâle nuptial : crête élevée et festonnée, orteils élargis, gros points noirs, queue pointue non terminée par un filament (contrairement au Triton palmé, qui peut lui ressembler hors période de reproduction).
- Mares, bassins, marais, bas-marais, fossés, le plus souvent en zones littorale ou alluviale. Évitez les reliefs.



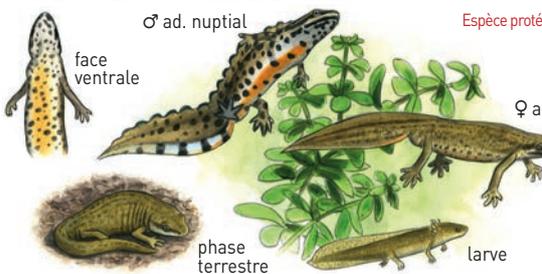
♂ ad. nuptial

♀ adulte phase aquatique

larve

phase terrestre

Espèce protégée



♂ ad. nuptial

Espèce protégée

face ventrale

♀ ad.

phase terrestre

larve

appelé aussi Crapaud accoucheur

Espèce protégée

♂ ad.



Dès que la femelle a pondu, le mâle récupère le chapelet d'œufs et l'enroule autour de ses pattes (contrairement à la plupart des espèces qui les déposent dans l'eau).



pupille en forme de losange



têtard (grande taille)

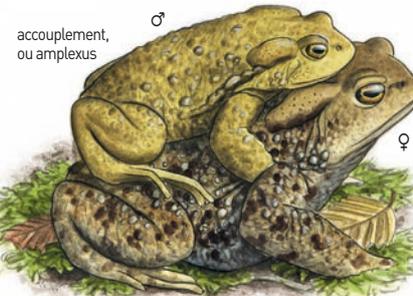
ALYTE ACCOUCHEUR PC

- L : 4-5 cm. Aspect trapu. Œil doré et pupille verticale en forme de losange. Peau granuleuse parsemée de pustules. Dos grisâtre, parfois avec de petites taches vertes.

- Tous milieux relativement secs et non inondables de 0 à 2400 m d'altitude.



accouplement, ou amplexus



pupille horizontale



têtard (petite taille)

Espèce protégée

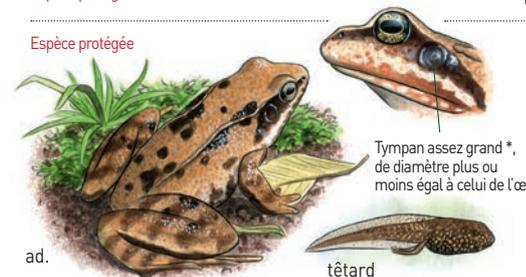
CRAPAUD COMMUN C

- L : 8-18 cm. Aspect ramassé. Œil rouge cuivré ou orange, pupille horizontale. Dos brunâtre, verdâtre, jaunâtre ou roussâtre uniforme ou parfois tacheté. Absence de ligne vertébrale claire.

- Quasiment partout de 0 à 2500 m d'altitude, y compris les mares plutôt permanentes. Ici, surtout abondant dans la plaine.



Espèce protégée



Tympan assez grand *, de diamètre plus ou moins égal à celui de l'œil.

têtard

ad.

GRENOUILLE ROUSSE PC

- L : 5-10 cm. Museau court et busqué. Membres postérieurs relativement courts, mais variables. Couleurs d'ensemble rousse et brune. Face ventrale teintée de rougeâtre

- De 0 à 2800 m d'altitude : prairies, forêts de plaine et de montagnes.



À proximité : sentier de la Réserve Naturelle Nationale du Romelaëre

Balade recommandée par la FFRandonnée

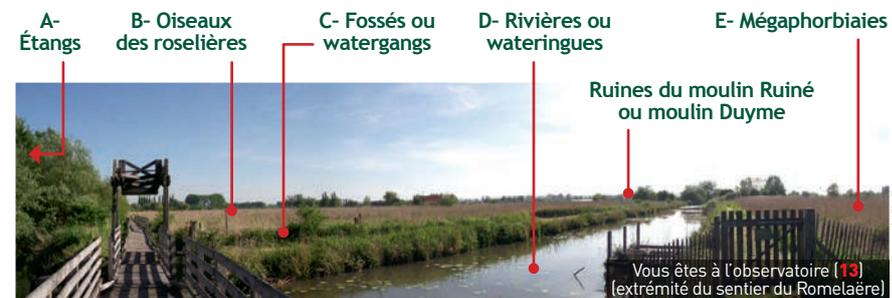
Extrait de Le Parc naturel régional des Caps et marais d'Opale... à pied®, éditions FFRandonnée

Voir plan p. 4 - PR* agréé - 1h40-5 km. Départ du sentier : Grange Nature (point 1 du sentier de la Cuvette). Suivre le sentier des étangs du Romelaëre.

Creusés pour l'extraction de la tourbe, les étangs ont ensuite été utilisés pour la chasse. Aujourd'hui, le Romelaëre est reconquis par la végétation naturelle et forme un ensemble d'une grande richesse écologique et piscicole. Depuis 1979, il est ouvert au public. C'est un lieu d'observation privilégié de la nature, qui attire aussi les fervents de la pêche. Le sentier d'interprétation du Romelaëre est accessible à tout public : mal ou non-voyant, personnes à mobilité réduite. La Réserve Naturelle Nationale est fermée du 16 décembre au 15 mars.

Observer et comprendre le site du Romelaëre :

A- Les étangs : c'est au Moyen Âge que commence l'extraction de la tourbe, laissant une mosaïque d'étangs et de viviers reliés entre eux par des chenaux d'accès. Petit à petit, ces étangs et viviers ...



Ruines du moulin Ruiné ou moulin Duyme

Vous êtes à l'observatoire (13) (extrémité du sentier du Romelaëre)

PNR/CANO - Maud Kihelifer

À proximité : sentier de la
Réserve du Romelaère (suite)

... ont été comblés pour être mis en culture. Le gisement de tourbe du secteur du Romelaère (marais bas) fut exploité jusqu'au début du XX^e siècle. Ensuite, la tourbe fut remplacée par la houille.

B- Les oiseaux des roselières : Souvent, les roselières se sont développées sur d'anciennes parcelles cultivées, à l'humidité constante. C'est le domaine des oiseaux insectivores : les fauvettes arrivent en avril-mai et tissent un nid sur les tiges sèches des roseaux (Rousserolle effarvate et Phragmite des joncs, ce dernier facile à identifier lorsqu'il chante perché sur un roseau). Les maîtres des lieux sont le Butor étoilé, souvent caché, et le Busard des roseaux.

C- Watergangs, D- wateringues : Le marais est quadrillé de fossés, appelés watergangs, et de rivières, les wateringues. Les fossés recueillent les eaux de drainage des terres mises en culture.

E- Les mégaphorbiaies : Ce terme désigne des formations herbacées hautes et luxuriantes, sur sol riche et humide. Elles se développent dans les prairies humides, comme au sentier de la Cuvette. Elles offrent des lieux de nidification privilégiés pour une faune importante.

Les bois tourbeux

Quand le sol est suffisamment exondé, des buissons de saules s'implantent et colonisent la roselière, annonçant la formation d'un bois tourbeux, composé d'Aulne glutineux, Saule cendré ou Viorne obier, et riche en avifaune. Les taches de lumière filtrant à travers le feuillage sont âprement disputées par les papillons !

PAPILLONS DE JOUR (Nymphalidés)

Plantes-hôtes : ortie, houblon, orme, etc.
dessin blanc en forme de C (d'où son nom scientifique *Polygonia c-album*)

♂ ailes très découpées (caractéristique)

chenille

ROBERT-LE-DIABLE : FMAMJJASO

Plante-hôte : ortie

chenille

PAON-DU-JOUR : MJJASO

Plante-hôte : ortie traits blanc de forme géométrique

♂ f. levana

♂ f. prorsa

chenille

selon la saison, on observe 2 formes très différentes :
- printemps : f. levana ;
- été, f. prorsa.

CARTE GÉOGRAPHIQUE : AMJ puis JJAS

Le papillon du sous-bois par excellence

chenille

Sous-espèce tircis

Plantes-hôtes : herbes du genre *Poa*.

TIRCIS : AMJJASO

à observer aussi

Flore :
- Utriculaire commune
- Sagittaire à feuilles en flèche
- Jonc épars
- Iris des marais

Escargot (Mollusques) :
- Vertigo de Des Moulins
Libellules :
- Leste fiancé
- Agrion mignon
- Sympétrum de Fonscolombe
- Gomphe joli
Orthoptère :
- Criquet ensanglanté

Poissons :
- Anguille
- Carpe
- Tanche
- Brochet
Amphibien :
- Grenouilles vertes
Reptile :
- Couleuvre à collier

BOÎTE À OUTILS

ÉCOUTEZ LES SONS DES ANIMAUX

Vous constaterez la présence d'un petit carré noir et blanc à côté de certaines espèces. Il s'agit d'un QR code vous permettant d'écouter les sons des animaux lors de vos sorties. Pour cela, vous devez disposer d'un téléphone mobile de type « smartphone » ou d'une tablette numérique et d'un forfait disposant d'un accès internet par le réseau 3G. Vous devez avoir installé sur votre appareil une application (gratuite) permettant la lecture des QR codes (application disponible sur App Store pour les appareils iOS et sur Google Play pour Android).



Limites d'utilisation

Cette fonctionnalité n'est utilisable de façon optimale que dans les zones couvertes par le réseau 3G de votre opérateur. S'agissant de fichiers son (optimisés mais restant assez volumineux), le basculement sur le réseau EDGE, en cas de non couverture 3G, peut poser des problèmes lors de la lecture (saccades, arrêts en cours, etc.). Si le lecteur de s'affiche pas, veuillez mettre à jour votre navigateur internet de manière à le rendre compatible HTML 5 et CSS 3.

Utilisation

Pour écouter un son, lancez le lecteur de QR codes et approchez l'objectif de votre appareil du code à lire jusqu'à ce que celui-ci apparaisse sur l'écran. Selon votre lecteur de QR codes, un signal sonore peut être émis, indiquant que le code a été correctement lu (nous vous recommandons d'utiliser des écouteurs, afin de ne pas effrayer la faune alentour). La lecture peut être difficile en conditions de faible luminosité.

Votre appareil affichera alors l'écran ci-contre avec un ou deux lecteurs audio selon les cas. Il vous suffit alors de presser sur ► (après avoir zoomé si besoin) afin de débiter la lecture du son, dont la nature (chant en vol, cri en vol, etc.) est indiquée au-dessus du lecteur.

Droits d'utilisation

Les sons présents sur cette web application ne sont pas libres de droits. Il est notamment interdit d'extraire les fichiers du serveur de BIOTOPE pour les stocker sur quelque support que ce soit, de les dupliquer, diffuser, exécuter en public ou d'en faire toute utilisation professionnelle, associative ou promotionnelle.



Zoomez sur la barre de défilement si elle apparaît réduite sur l'écran de votre téléphone

Saisonnalité des oiseaux

Des symboles, expliqués en bas de page, précisent le statut de présence des oiseaux au cours de l'année.

Ils vous permettent de distinguer quatre types d'oiseaux :

- ceux qui sont **présents toute l'année** (sédentaires ou soumis à des déplacements locaux) ;
- les **hivernants** (nichent dans des contrées plus nordiques) ;
- les **nicheurs**, présents au printemps et en été (hivernent plus au sud) ;
- les **migrateurs**, visibles seulement en passage au printemps et/ou à l'automne.

Abréviations et symboles

- ♂ : mâle ♀ : femelle
- ad. : adulte juv. : juvénile
- L : longueur totale corps + queue (sauf mammifères : longueur du corps seulement, sans la queue)

Périodes de pleine floraison

mois de l'année : ex. AMJJ signifie que la plante fleurit d'avril à juillet.

Périodes de vol des papillons et des libellules

mois de l'année : ex. JJA signifie que le papillon ou la libellule vole de juin à août, période la plus favorable à son observation.

Concept : BIOTOPE

- Coordination : **Bastien Coïc / Ramsar France**
- Prospection, prises de vues, interprétation et rédaction de l'itinéraire : **Maud Kilhofer / PNR des Caps et Marais d'Opale**
- Textes descriptifs des amphibiens, oiseaux et mammifères : **experts de Biotope**
- Dessins d'amphibiens et de reptiles : **Vincent Gavériaux**
- Dessins d'oiseaux et de mammifères : **Gérard Delenclos**
- Dessins de papillons : **Yves Doux**

- Sons des animaux : **Fernand Deroussen / Nashvert Naturophonia** (avec la collaboration de Claude Chappuis) Tél. : +33 475 211 843 • +33 642 794 663 contact@naturophonia.com
- Concept et maquette : **Michel Geniez / Biotope**
- Crédit photographique : voir **crédit photo** apposé auprès de chaque image
- Suivi éditorial : **Michel Geniez, Laetitia Cuyppers / Biotope**

© Biotope Éditions, Mèze, 2016.
Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.
All rights of translation, adaptation and reproduction reserved.
Impression / Printing : Pure Impression - France
ISBN : 978-2-36662-173-0
Dépôt légal : Janvier 2016

Cet itinéraire est extrait du

19 itinéraires détaillés,
45 sites naturels d'exception
224 pages, 24,50 €

Ouvrage coédité par Biotope et la
Fondation François Sommer, disponible
chez votre libraire, ou sur :

www.leclub-biotope.com

Contact : Biotope Éditions
22 boulevard Maréchal Foch
BP 58, 34140 Mèze - FRANCE

Tél. : 00 33 (0)4 67 18 65 39

Fax : 00 33 (0)4 67 18 46 29

edition@biotope.fr

www.biotope-editions.com



GUIDE NATURE
*une collection de guides
rando entièrement
consacrés à la nature !*

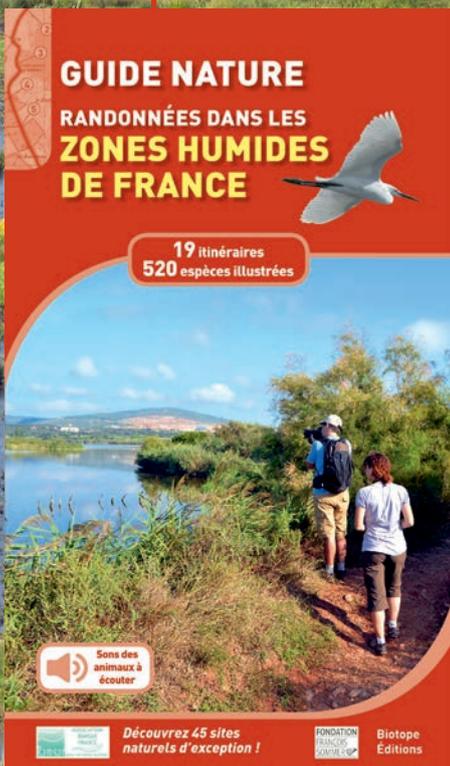


Photo : Carl Peteroff / PNRCMO

